

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 3 novembre 2014 à 19h00, à laquelle étaient présents :

Monsieur Alain Dugas, maire
Monsieur Rosaire Gauthier, conseiller au siège # 1.
Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2
Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3
Monsieur Marcel Guillemette, conseiller au siège # 4
Monsieur André Isabel, conseiller au siège # 5
Monsieur Benoît Frenette, conseiller au siège # 6

Madame Mme Martine Marceau adjointe secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Formant quorum sous la présidence de M. Alain Dugas maire, la séance débute.

2014-252 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté, et ce, tel que déposé.

2014-253 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX D'OCTOBRE 2014.**

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les procès-verbaux du mois d'octobre 2014 soient acceptés, et ce, tels que déposés.

2014-254 **ADOPTION DU BORDEREAU 2014-11 « COMPTES PAYÉS EN OCTOBRE 2014.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés en octobre 2014 et déposés sous le bordereau 2014-11 sont approuvés au montant de 102 045,97 \$, et ce, tels que déposés.

2014-255 **ADOPTION DU BORDEREAU 2014-011 « COMPTES À PAYER ».**

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Benoît Frenette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer et déposés sous le bordereau 2014-011 soient approuvés au montant de 26 367,44 \$ et ce, tels que déposés.

Que la directrice générale est autorisée à effectuer les transferts budgétaires si nécessaire.

2014-256 **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 420
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 366 ÉDICTANT LE PLAN.**

M. Alain Dugas, maire et M. Mathieu Deborbe de la M.R.C. de La Matanie expliquent le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur et entend les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Neuf personnes sont aussi présentes dans la salle.

2014-257 **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 421
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 361.**

M. Alain Dugas, maire et M. Mathieu Deborbe de la M.R.C. de La Matanie expliquent le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur et entend les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Neuf personnes sont aussi présentes dans la salle.

2014-258

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 421 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 361.

Considérant que l'assemblée publique de consultation pour le premier projet de règlement no. 421, a été faite en date du 3 novembre 2014;

En conséquence, il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le second projet de règlement no. 421 modifiant le règlement de zonage numéro 361 et ayant pour but de créer une zone particulière pour le développement résidentiel sur la rue Croussette, de permettre la conversion de l'ancien presbytère en résidence, d'autoriser l'entreposage de pièces d'équipement, de matériaux et de produits en vrac dans la zone 21-P, est adopté.

Que le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 108 route des Fonds, à Les Méchins aux heures normales d'ouverture.

2014-259

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 423 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 367 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME.

M. Alain Dugas, maire et M. Mathieu Deborbe de la M.R.C. de La Matanie expliquent le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur et entend les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Neuf personnes sont aussi présentes dans la salle.

2014-260

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 427 SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE.

M. Alain Dugas, maire et M. Mathieu Deborbe de la M.R.C. de La Matanie expliquent le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur et entend les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Neuf personnes sont aussi présentes dans la salle.

2014-261

RÉFECTION DE LA FOSSE SEPTIQUE DE LA HALTE-ROUTIÈRE.

Considérant que la municipalité de Les Méchins a été en appels d'offre publique pour la réfection de la fosse septique de la halte routièrre et que les soumissions reçues sont les suivantes :

- Excavation Bourgoïn : 29 857,86 \$
- Construction BCK Inc. : 12 997,35 \$
- Sablière et Déneigement Lafontaine Inc. : 21 155,40 \$
- Les Entreprises d'Auteuil et Fils Inc. : 11 976,95 \$

Considérant que la plus basse soumission conforme sont Les Entreprises d'Auteuil et Fils Inc. au montant de \$ 11 976,95.

En conséquence, il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins octroie le contrat à Les Entreprises d'Auteuil et Fils Inc. au montant de \$ 11 976,95 (Taxes incluses) soit le plus bas soumissionnaire conforme aux appels d'offre publique.

2014-262

FERMETURE DU BUREAU PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le bureau municipal sera fermé pendant les fêtes, du 22 décembre 2014 au 11 janvier 2015.

2014-263

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO. 429 SUR L'ADOPTION DU BUDGET 2015.

M. Gaston Bouchard, conseiller, donne avis de motion qu'un règlement portant le numéro 429 sera proposé pour adoption à une séance subséquente et ayant pour objet d'établir le budget de l'année financière 2015 et du programme triennal des immobilisations pour les années 2015-2016-2017 ainsi que pour fixer le taux de la foncière générale, de la taxe foncière spéciale (Sûreté du Québec), de la taxe spéciale du secteur aqueduc, de la taxe spéciale du secteur égouts « Traitement des eaux usées », ainsi que les tarifs de compensations pour les services d'aqueduc, d'égouts et la collecte et la disposition des ordures.

2014-264

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2015.

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début, de chacune;

En conséquence, il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015, qui se tiendront le lundi ou le mardi et qui débiteront à 19h00.

- | | |
|---------------------|------------------------|
| - 12 janvier | - 2 février |
| - 2 mars | - 7 avril |
| - 4 mai | - 1 ^{er} juin |
| - 6 juillet (mardi) | - 3 août |
| - 14 septembre | - 5 octobre |
| - 2 novembre | - 7 décembre |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Que toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal aux heures normales de bureau.

2014-265

MAIRE SUPPLÉANT.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que M. Benoît Frenette soit nommé maire suppléant.

2014-266

CHAUFFEUR DE MACHINERIE LOURDE.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité engage M. Régis Poitras comme chauffeur de machinerie lourde (camion 6 roues à neige et le chargeur sur roues) et les conditions sont les suivantes :

Pour le mois de novembre 2014, M. Poitras sera payé à l'heure pour l'ouverture des chemins;

Pour le mois de décembre 2014 jusqu'à la fin d'avril 2015, M. Poitras recevra un montant fixe, basé sur 40 heures de travail par semaine.

Un contrat de travail sera signé avec M. Poitras et le maire et la directrice générale sont autorisés à signer ledit contrat.

2014-267 INSPECTION (SOUDURES) DE LA NIVELEUSE.

Il est proposé par M. Benoît Frenette, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité fasse vérifier les soudures sur la niveleuse par la compagnie Génech NDT Inc. Le tout selon les tarifs proposés.

2014-268 RÉPARATION DE LA NIVELEUSE.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Qu'advenant que l'inspection pour les soudures de la niveleuses soient positives, que la municipalité fasse faire certaines réparations sur la niveleuse afin de se conformer à la CSST.

2014-269 ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE LA VILLA DU CENTENAIRE INC. – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE SOUPER COMMUNAUTAIRE DU TEMPS DES FÊTES 2014.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Benoît Frenette et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité fasse un don de \$ 100,00 à l'Association des Locataires de la Villa du Centenaire Inc. pour le souper communautaire du temps des fêtes 2014.

2014-270 CENTRAIDE BAS-SAINT-LAURENT – CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité fasse un don de \$ 50,00 à Centraide Bas-Saint-Laurent pour leur campagne annuelle de financement.

2014-271 RÉMUNÉRATION DE M. ÉTIENNE TANGUAY.

Il est proposé par M. Benoît Frenette, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité donne un montant supplémentaire d'un dollar de l'heure à M. Étienne Tanguay pour une période de trois mois et débutant le 3 novembre 2014. M. Tanguay assumera la tâche supplémentaire d'être contremaître.

2014-272 DOSSIERS D'URBANISMES – EXTENSION DÉLAI POUR 2 DOSSIERS.

Il est proposé par M. Benoît Frenette, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité donne un délai jusqu'au 15 novembre 2014 pour se conformer aux deux mises en demeure qu'il a reçu.

2014-273 COSMOSS - LOISIRS DE LES MÉCHINS INC. – BOÎTE ARTICLES DE SPORT.

Il est proposé par M. Marcel Guillemette, appuyé par M. Rosaire Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que Les Loisirs de Les Méchins Inc. auront la responsabilité de la boîte d'été/d'hiver contenant plusieurs articles de sport. Le responsable sera M. André Isabel et que la municipalité paie un montant de \$ 200,00 à Cosmoss.

2014-274 RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON – OFFRE DE SERVICE POUR PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES.

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Benoît Frenette et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité accepte l'offre de service d'octobre 2014, de Raymond Chabot Grant Thornton pour le programme de développement des compétences. Le tout au montant de \$ 9 710,00 plus taxes.

Que la dépense soit prise à même le surplus accumulé.

2014-275 TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DE DÉSAFFECTATION DE L'ANCIENNE PRISE D'EAU MUNICIPALE.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité paie la facture (2654) au montant de \$ 17 372,54 à Les Entreprises Roy, Duguay & Associés. Le tout pour les travaux de démolition et de désaffectation de l'ancienne prise d'eau sur la route des Fonds et qui fait partie des dépenses du règlement no. 317.

2014-276 REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES LOISIRS DE LES MÉCHINS INC.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que M. Clément Marceau et M. Marcel Guillemette représentent la municipalité sur le conseil d'administration des Loisirs de Les Méchins Inc. et que M. André Isabel sera remplaçant advenant que l'un ou l'autre ne puissent assister aux réunions.

2014-277

GROUPE VERREault – AGRANDISSEMENT DE LA CALE-SÈCHE.

Il est proposé par M. Benoît Frenette, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité de Les Méchins autorise le Groupe Verreault à entreposer des équipements au dépôt en tranchée.

Que les modalités seront incluses dans une entente entre les deux parties.

2014-278

LISTE DES DEMANDES DE PERMIS ET CERTIFICATS ET LISTE DES PERMIS ET CERTIFICATS ÉMIS.

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Qu'à chaque réunion de travail pour les séances ordinaires, la liste des demandes de permis et certificats et la liste des permis et certificats émis, soient remis aux membres du conseil.

2014-279

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE.

Il est 21h40 et il est proposé par M. Benoît Frenette, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit ajournée au 24 novembre 2014 à 19h00.

Alain Dugas, maire

Martine Marceau adjointe secrétaire-trésorière